



31 mai 2021

Documentation médias

Infos complémentaires – station d'essai Leytron

Contexte : La viticulture suisse se caractérise par des coûts de production élevés, en relation avec la structure des exploitations et le coût de la main d'œuvre, ainsi que la topographie des vignobles, par ailleurs de grande valeur paysagère et culturelle. Pour assurer sa rentabilité, elle doit se positionner dans les produits de haute qualité. La recherche d'Agroscope en viticulture et en œnologie, menée principalement dans les cantons de Vaud, Valais, Zurich et Tessin, contribue à optimiser la création de valeur des viticulteurs et des encaveurs. Ceci dans une perspective de durabilité, en tenant compte des particularités régionales et des contraintes imposées par le changement climatique. Répondre aux défis croissants et complexes de la filière viti-vinicole implique un renforcement des collaborations et échanges de connaissances entre recherche, vulgarisation, formation et pratique. Ce rapprochement entre recherche et pratique est l'objectif principal de la station d'essai décentralisée de Leytron.

Pourquoi avoir choisi le site en Valais ? Le Valais est le principal canton viticole de Suisse. L'Etat du Valais gère un vignoble et une cave à Leytron au Grand Brûlé, et un vignoble à Châteauneuf. Agroscope est aussi présent à Leytron avec des parcelles d'essais depuis de nombreuses années. Développer des synergies fait beaucoup de sens au niveau de la recherche, de l'échange des connaissances et de l'application des innovations dans la pratique.

De plus, la situation pédoclimatique en Valais est particulière, avec des sols superficiels, peu de pluies et des vignobles en fortes pentes ou en terrasses en grande partie non mécanisables. Dans ce contexte exigeant, des solutions prometteuses pour irriguer la vigne et entretenir durablement les sols seront testées à plus grande échelle, dans les domaines cantonaux ou dans des réseaux pratiques en lien avec Vitival. De nouvelles obtentions et variétés résistantes aux maladies seront testées selon ce même schéma. Enfin, les défis futurs de l'œnologie, tels que la maîtrise des fermentations spontanées et la gestion du manque d'acidité dans les moûts et les vins feront l'objet d'essais approfondis dans la cave cantonale. AGRIDEA facilitera notamment le transfert des connaissances sur un plan national.

Objectifs et priorités de recherche en Valais : Les essais conduits en Valais compléteront de manière ciblée et à plus large échelle les activités de recherche d'Agroscope. Les premiers projets de recherche en préparation viseront à :



- Optimiser l'entretien des sols et la gestion de l'eau dans des conditions contraignantes.
- Étudier l'incidence de la concurrence hydro-azotée entre la vigne et la couverture du sol.
- Tester dans les conditions valaisannes des nouvelles obtentions et variétés résistantes provenant d'Agroscope et d'autres instituts européens.
- Créer et évaluer l'intérêt de la sélection polyclonale sur le modèle de la Petite Arvine.
- Évaluer diverses populations de levures indigènes en fermentation alcoolique spontanée.
- Évaluer des solutions pour gérer le manque d'acidité dans les moûts et les vins (lien avec changement climatique).
- Analyser le bilan énergétique des caves.

Durée de la station d'essai : 2021-2028 (prolongation possible jusqu'en 2032).

Tâches communes aux quatre partenaires : Les partenaires s'engagent conjointement à améliorer la situation et la durabilité de la branche viti-vinicole en Valais et en Suisse. Ils s'engagent également à participer à des projets ou à les financer, le cas échéant avec la participation de tiers. Le transfert et l'échange de connaissances entre et avec la pratique sont effectués conjointement par les partenaires (Vital, Canton du Valais et, au niveau national, AGRIDEA).

Tâches d'Agroscope : Conception, encadrement scientifique et évaluation des essais, publications scientifiques des résultats. Fournit le personnel scientifique et le matériel nécessaire aux investigations scientifiques.

Tâches du Service de l'agriculture du canton du Valais : Gestion opérationnelle. Mise à disposition du personnel agro-technique (2 postes - 80-100 % EPT) pour la conduite des essais et l'analyse des moûts et des vins. Mise à disposition des surfaces viticoles, d'une cave et de l'infrastructure de laboratoire nécessaire pour la gestion des projets. Mise à disposition d'autres infrastructures et services nécessaires. Transfert des connaissances dans la pratique au sein du canton.

Tâches de Vital : Développement du réseau des exploitations agricoles associées. L'association conclut des accords appropriés avec les exploitations participantes. Fournit ses propres services pour la mise en œuvre des projets et des essais selon les besoins.

Tâches d'AGRIDEA : Collabore à la formulation de demandes de projets en vue de répondre aux besoins nationaux, en complément des besoins spécifiquement valaisans. Transfert de connaissances au niveau national. Fournit des services pour la mise en œuvre des projets et des essais selon les besoins.